

Les réactions - « Le Temps » - 26 janvier 2009

Publié le 26 janvier 2009
3 minutes

« Je crois à l'infaillibilité de l'Eglise » - Mgr Fellay se dit confiant dans l'avenir

[...]- Selon des observateurs, la décision du pape pourrait créer des divisions au sein de la Fraternité. Tous les fidèles et les prêtres ne seraient pas prêts à l'unité.

- Je ne crains rien. Il peut toujours y avoir une voix discordante ici ou là. Mais le zèle que les fidèles ont mis à prier le chapelet pour demander la levée des excommunications en dit long sur notre union ; 1 700 000 rosaires ont été dits en deux mois et demi.

- Dans votre , vous manifestez votre souhait d'examiner avec Rome les causes profondes de « la crise sans précédent qui secoue l'Eglise aujourd'hui ». Quelles sont ces causes ?

- Pour l'essentiel, cette crise est due à une nouvelle approche du monde, une nouvelle vue de l'homme, à savoir un anthropocentrisme qui consiste en une exaltation de l'homme et un oubli de Dieu. L'arrivée des philosophies modernes, avec leur langage moins précis, a amené une confusion dans la théologie.

- Le Concile Vatican II est-il aussi responsable de la crise de l'Eglise selon vous ?

- Tout ne vient pas de l'Eglise. Mais il est vrai que nous rejetons une partie du concile. Benoît XVI lui-même a condamné ceux qui revendiquent l'esprit de Vatican II pour demander une évolution de l'Eglise en rupture avec son passé.

- Au centre des critiques que vous faites à Vatican II, il y a l'œcuménisme et la liberté religieuse.

- La recherche de l'unité de tous dans le corps mystique de l'Eglise est notre désir le plus cher. Cependant, la méthode utilisée n'est pas adéquate. Aujourd'hui, on insiste tellement sur les points qui nous unissent aux autres confessions chrétiennes qu'on oublie ceux qui nous séparent. Nous pensons que ceux qui ont quitté l'Eglise catholique, c'est-à-dire les orthodoxes et les protestants, doivent y revenir. Nous concevons l'œcuménisme comme un retour à l'unité de la Vérité.

Concernant la liberté religieuse, il convient de distinguer deux situations : la liberté religieuse de l'individu, et les relations entre l'Eglise et l'Etat. La liberté religieuse implique la liberté de conscience. Nous sommes d'accord avec

le fait qu'on n'a pas le droit de forcer quelqu'un à accepter une religion. Quant à notre réflexion sur les relations entre l'Eglise et l'Etat, elle se base sur le principe de tolérance. Il nous paraît évident que là où il y a plusieurs religions, l'Etat doit veiller à leur bonne entente et à la paix. Reste qu'il n'y a qu'une religion qui est vraie, et les autres ne le sont pas. Mais nous tolérons cette situation pour le bien de tous.

- Que se passera-t-il si les négociations échouent ?

- Je suis confiant. Si l'Eglise dit quelque chose aujourd'hui en contradiction avec ce qu'elle a enseigné hier, et qu'elle nous a obligés à accepter ce changement, alors elle doit en expliquer la raison. Je crois à l'infaillibilité de l'Eglise, et je pense que nous arriverons à une solution vraie.